



Pornichet, le 25 Février 2014

A.P.S.V.P

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DU SITE DU VIEUX PORNICHET
ET DE SON ANCIEN PORT

Monsieur le Maire de PORNICHET

OBJET : Travaux au port d'échouage

Monsieur le Maire,

Faisant suite à nos différents courriers et entretiens, marquant notamment notre inquiétude vis à vis de la construction d'une aire de carénage sur le site du vieux port d'échouage, et eu égard à l'imminence, semble-t-il, de la date de début des travaux d'aménagement, nous vous adressons, par la présente, la position de notre Association sur ce sujet.

Nous comprenons tout à fait l'intérêt d'améliorer des installations portuaires anciennes, dans le but de favoriser, le confort des usagers du port et des personnels en assurant le fonctionnement, et la sécurité de ces derniers.

Nous apprécions la recherche d'une meilleure intégration des bâtiments et des structures d'accueil des annexes et ou remorques, et la valorisation du site, par végétalisation, telle que présentée par la CCI, maître d'ouvrage délégué du site.

Nous comprenons aussi l'intérêt pour les usagers, notamment ceux possédant des bateaux de petite taille, de mise à disposition de facilités pour l'entretien des coques, mais nous considérons que l'emplacement prévu de la future aire de carénage, est incompatible avec la préservation d'un patrimoine inscrit aux sites pittoresques depuis 1970 et récemment intégré au dispositif AVAP.

Ce lieu de promenade de nombreux pornichétins et de touristes, sera affecté par les nuisances, visuelles, sonores ou liées au rejet dans l'atmosphère de particules issues des produits de nettoyage et d'antifouling.

D'autres solutions méritent d'être examinées, en premier lieu la mutualisation des équipements avec les installations de la Baule Nautic du port en eau profonde, l'installation d'une station de lavage à flot, ou l'utilisation d'un centre de carénage flottant, mutualisable lui aussi avec d'autres installations portuaires.

Bien que conscients des efforts que les services de la CCI comptent apporter dans la conception des installations afin de diminuer les nuisances auxquelles nous faisons référence, nous ne sommes néanmoins pas convaincus que le résultat permettra de préserver la tranquillité et la beauté de ce site exceptionnel auxquels les pornichétins sont si attachés.

Par ailleurs nous ne comprenons pas le manque de transparence et le manque d'information vis à vis du public, sur un projet aussi sensible, en dépit de votre engagement à communiquer en temps utile.

Alors que les travaux sont programmés dans les prochaines semaines, aucune information, ni dans les journaux, ni sur le site de la municipalité, ni sur le bulletin municipal, n'a été faite dernièrement.

L'absence d'obligation administrative telle que Permis de Construire ou Déclaration de Travaux ne peut constituer en aucun cas une excuse à ce manque d'information préalable.

Aussi nous vous demandons de suspendre le début des travaux et d'engager une véritable démarche d'information et de concertation.

Enfin, et avant de lancer toutes actions que nous jugerions utiles, nous sollicitons un entretien avec vos services dans les plus brefs délais.

En attente d'une réponse de votre part, nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Alain LAUNAY

Président de l'APSVP

Copie : Mr JAHAN , Directeur des ports à la CCI

ASSOCIATION LOI 1901 – n° 4143 Créée en 1968 – Agréée Urbanisme 126
Siège ESPACE CAMILLE FLAMMARION 7, Bd de la République – 44380 PORNICHET – Tel : 09/53/84/42/10
Adresse mail : assoapsvp@gmail.com Site internet : <http://www.apsvp>.